

Délibération

Tarifs portuaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2020

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge réunie jeudi 21 novembre 2019, à Rochefort, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice,

Vu le Code général des collectivités territoriales qui contient les dispositions relatives aux délégations de service public aux articles L1411-1 et suivants,

Vu le Code des Transports, et notamment ses articles L5321-4 et R5321-1 à R5321-51,

Vu l'arrêté n°16-2243DRCTE-B2 du Préfet du Département de la Charente-Maritime du 22 décembre 2016 portant création du Syndicat Mixte des ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente,

Considérant la proposition préparée en coordination avec les services du Syndicat Mixte des ports de commerce de Rochefort et Tonnay-Charente de réviser les tarifs portuaires comme suit :

- *Tarifs outillage Rochefort /Tonnay-Charente*
En accord avec le concédant et en tenant compte de l'inflation (+0,9 %), de la hausse des taxes sur le GNR (+ 6,0 %), impôt sur les sociétés (+70 k€) ainsi que les NAO (+ 1,9 %), il est proposé une augmentation de 1,5 % pour l'année 2020.
- *Droits de ports Rochefort/Tonnay-Charente :*
En accord avec le concédant, il est proposé une augmentation de 2.5 % pour 2020, dont 0,3 % concernant la Sureté.

Considérant l'avis favorable donné par le Conseil Portuaire, réuni le 18 novembre 2019, sur le projet des tarifs portuaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les ports de commerce de Rochefort et de Tonnay-Charente, tels qu'annexés à cette délibération,

Décide :

D'adopter les tarifs portuaires applicables à compter du 1er janvier 2020 et à compter de la publication de l'arrêté de tarif du Président du Syndicat Mixte.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 21 novembre 2019, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice		28
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		15
Nombre de membres élus présents		15
Nombre de votants		15
Nombre de voix POUR	15	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Gérard Fioche

Secrétaire

Hervé Fauchet

Président